

**DIPLOME D'ETAT DE CONSEILLER
EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE D.E C.E.S.F.
Diplôme national attestant d'une qualification
professionnelle de niveau III**

La formation s'appuie sur :

- Le décret n° 2009-1084 du 1^{er} septembre 2009 relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.
- L'arrêté du 1^{er} septembre 2009 relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.

La certification s'appuie sur :

- Arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 1^{er} septembre 2009 relatif au diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale

TITRE IV : ESPACE EUROPEEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR et ses annexes permettant la mise en crédits européens - ECTS - du diplôme

LE CONSEILLER en Economie Sociale Familiale (CESF)

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont **le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation- santé.**

- Ses compétences scientifiques et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'écologie de la vie quotidienne.
- Le CESF intervient auprès des personnes :
 - en situation de précarité,
 - ou ayant des difficultés financières,
 - ou connaissant des problèmes d'accès au logement,
 - ou connaissant des problèmes de surendettement,
 - ou connaissant des problèmes de chômage.
- Son action s'inscrit aussi dans les problématiques :
 - de vieillissement de la population,
 - de dépendance,
 - du handicap,
 - de protection de l'enfance...
- Son intervention privilégie :
 - une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes : accéder à leurs droits, prévenir et/ou gérer les difficultés de leur vie quotidienne,
 - la participation active et permanente des usagers / habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, pour accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique,
 - Une intervention de façon individuelle ou collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluridisciplinaires et pluri institutionnelles.

- Dans le cadre d'un double registre d'intervention, préventif et curatif, le CESF assure :
 - des actions de conseils, d'informations, d'animation, de formation,
 - ainsi que des actions d'accompagnement budgétaire.
- Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoires.
- Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention.

LA FORMATION

Elle permet d'attester des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités telles que définies dans le référentiel professionnel.

- **Fonctions :**
 - Expertise et conseil scientifique et technique,
 - Accompagnement social individuel et/ou collectif dans une dimension socio économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne,
 - Développement social territorial,
 - Communication professionnelle, animation et formation.
- **Compétences à acquérir :**
 - Conseil et expertise à visée socio- éducative dans les domaines de la vie quotidienne,
 - Intervention sociale d'intérêt collectif dans les domaines de la vie quotidienne,
 - Intervention sociale d'aide à la personne dans les domaines de la vie quotidienne,
 - Communication professionnelle,
 - Implication dans les dynamiques institutionnelles partenariales, et interinstitutionnelles.
- **Déroulement :**
Elle se déroule sur une année et comporte :
 - ✓ Une formation théorique, dispensée au sein de l'établissement.
 - ✓ Une formation pratique, délivrée au sein de **sites qualifiants** : le stage professionnel d'une durée de 16 semaines, auprès d'un conseiller en économie sociale familiale.

Formation théorique et formation pratique sur site qualifiant sont proposées en **alternance**, de manière à appréhender, au plus proche des réalités du terrain, l'ensemble des domaines de formation et à favoriser la compréhension et l'appropriation du double registre d'intervention : théorie-pratique.

L'ADMISSION

Peuvent accéder à la formation préparant au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale les candidats possédant l'un des diplômes suivants :

- Brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale » (BTS ESF)
- Diplôme universitaire de technologie « carrières sociales » (DUT CS)
- Diplôme d'Etat d'assistant de service social (DE ASS)
- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DE ES)
- Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (DE ETS)
- Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (DE EJE)
- Candidats ayant obtenu une validation partielle du diplôme de CESF par un jury de validation des acquis de l'expérience.

- Les titulaires d'un diplôme ouvrant droit à la formation au diplôme d'Etat de CESF bénéficient des dispenses de validation des domaines de compétence indiqués dans l'arrêté du 01- 09- 2009, annexe V.
 - ✓ L'admission est subordonnée à l'étude du dossier scolaire et du parcours professionnel du candidat, puis à un entretien si sa candidature est retenue.
 - ✓ Le candidat doit effectuer la recherche du site de stage qui l'accueillera.
 - ✓ Le candidat doit posséder le permis de conduire lors de son entrée en formation et si possible disposer d'un véhicule.

LES SAVOIRS

Compétences	Domaines de formation
CONSEIL ET EXPERTISE A VISEE SOCIO- EDUCATIVE DANS LES DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE	- Connaissance des domaines majeurs de l'ESF : développement de l'expertise sous l'angle d'une approche psycho sociale et inter culturelle dans les domaines de l'ESF
	- Prévention du surendettement
	- Insertion sociale et professionnelle
	- Méthodologie de recherche
INTERVENTION SOCIALE	- Histoire du travail social dont histoire de l'ESF
	- Philosophie de l'action dans le domaine social
	- Ethique, déontologie
	- Les principes de l'intervention sociale
	- Le droit des usagers de l'action sociale
	- Sensibilisation aux concepts de psychologie et de psychanalyse
	- Approfondissement de la connaissance des publics de l'action sociale
	- Les normes, déviances, conduites addictives
	- Souffrance psychosociale et pathologies associées (maladies mentales)
	- Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC) : les concepts et les méthodologies
	- Travail social avec les groupes
	- Travail en réseaux
	- Le Développement Social Local (DSL)
	- Intervention Sociale d'Aide à la Personne (ISAP) : les concepts et les méthodologies
	- Les techniques d'entretien
	- La relation d'aide individualisée
- L'accompagnement social	
- La contractualisation	
COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	- Communication stratégique : Les écrits professionnels
	- La communication orale
IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER-INSTITUTIONNELLES	- Les politiques sociales publiques dans leurs dimensions européennes, nationales et territoriales
	- Le partenariat
	- Les concepts de médiation et de négociation en travail social
LANGUE VIVANTE	- Anglais

LES HORAIRES :

- ✓ Formation théorique : 27 heures / semaine ou 540 heures / année
- ✓ Formation pratique : 35 heures / semaine ou 560 heures / année

LA CERTIFICATION

- Elle est liée à la semestrialisation de la formation et à l'acquisition de 60 ECTS durant l'année de préparation au DE CESF
- L'obtention préalable du BTS en ESF donne lieu à l'attribution de 120 ECTS.
- L'obtention du diplôme d'état de conseiller en économie sociale familiale donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ETCS)

LES EMPLOIS

Ils se situent dans des organismes et institutions à vocation sociale :

- différentes structures publiques ou privées,
- collectivités territoriales,
- organismes sociaux,
- associations,
- bailleurs sociaux privés ou publics,
- structures d'hébergement,
- mutuelles,
- hôpitaux,
- services tutélaires,
- ...

LA FONCTION DU DIPLOME

Le diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale permet :

- un statut professionnel : RNCP niveau 3 (nomenclature de 1969)
- l'accès aux autres formations en travail social de niveau 3
- l'accès à un niveau d'études supérieur en travail social, selon des modalités d'admission définies :
CAFERUIS - DEMF - MASTER 1 - CAFDES - DEIS (diplômes de travail social).
- l'accès à des formations universitaires diverses.